

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

15 JUIN 1933

SÉANCE DE DISTRIBUTION
DES PRIX DE CONCOURS

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS



GENÈVE

IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

1934



ALLOCUTION DU RECTEUR

A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS

du jeudi 15 juin 1933

PAR

M. le professeur Maurice ROCH.

Monsieur le Président du Département de l'Instruction publique,

Monsieur le Président du Conseil administratif de la Ville de Genève,

Messieurs et chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

L est un argument que l'on entend trop fréquemment dans les discussions et que, personnellement, je n'aime pas du tout: « cela pourrait créer un précédent »; je ne l'aime pas et habituellement je n'en tiens pas grand compte. C'est vous dire que je ne suis pas très ami des traditions, ou du moins que je ne crains pas de rompre de temps en temps avec elles. Vous allez en avoir immédiatement plusieurs exemples:

Vous savez que notre *Dies Academicus* doit avoir lieu le 5 juin, jour anniversaire de la fondation de l'Académie,

il y a trois cent soixante quatorze ans. Cette année, notre cérémonie a été retardée de dix jours, parce que la date du 5 juin coïncidait avec le lundi de Pentecôte, journée que l'on aime consacrer au repos ou à des excursions. C'est déjà une première entorse à la tradition; je m'en excuse auprès de vous et surtout auprès de l'historien attiré de notre Université, M. le Professeur Borgeaud.

Seconde innovation: je ne vous présenterai pas, selon la coutume et avec la distinction dont firent preuve mes prédécesseurs, un véritable rapport comportant l'énumération des faits saillants survenus au cours de l'année universitaire. D'une part, en effet, l'année universitaire n'est pas terminée et mon rapport serait forcément incomplet; d'autre part, beaucoup de choses peuvent être plus facilement écrites que dites. C'est pourquoi vous avez pu voir au programme « allocution du Recteur » et non pas « rapport du Recteur ».

Enfin, troisième innovation dont je sens maintenant tout le péril, je ne vous lirai pas mon discours.

Un professeur de notre Université pour lequel j'ai le faible d'avoir de la considération, écrivait récemment dans la *Revue Médicale de la Suisse Romande*: « Il y a un langage parlé qui doit pénétrer dans l'entendement des auditeurs par l'oreille, et un langage écrit destiné à entrer dans le cerveau par les yeux ». Vouloir mêler ces deux formes de langage, c'est créer un vice de connexion entre l'orateur et les auditeurs; la tâche de ceux-ci en est rendue passablement plus difficile. « La conclusion de l'article de la *Revue Médicale de la Suisse Romande* était: « il vaut mieux dire que lire, et il vaut mieux — même pour quelqu'un qui, comme moi, n'a pas les circonvolutions de la parole bien développées — mal dire que bien lire! »

Je vous présenterai donc un discours peu académique qui risque d'avoir parfois le caractère d'une improvisation. J'ose espérer que par compensation vous n'aurez pas trop de fatigue à soutenir votre attention.

Mon premier devoir, et le plus agréable, est de saluer les Autorités. Tout d'abord M. Paul Lachenal, Président

du Conseil d'Etat, Chef du Département de l'Instruction publique. Sa présence est pour nous un grand honneur; elle est aussi le gage d'un grand plaisir, car, connaissant l'agrément de sa parole, nous pouvons nous réjouir de l'entendre dans un moment. Dans les temps difficiles que nous traversons, cette présence est encore pour l'Université un sûr garant de l'intérêt que lui portent le Gouvernement et le Peuple genevois tout entier.

C'est un sentiment analogue que nous inspire M. Peney, Président du Conseil administratif de la Ville de Genève. Nous savons ce que nous devons à la Ville, depuis la Bibliothèque publique, ce magnifique instrument de travail que nous espérons voir bientôt se développer, le Conservatoire et le Jardin botaniques, le Museum d'Histoire naturelle, et jusqu'à ces plantes vertes qui nous sont prêtées pour un jour et rendent moins lugubre la cave où nous nous trouvons réunis.

J'ai aussi le plaisir de saluer les membres de la Société académique, en particulier son Président, M. Alphonse Bernoud, et les membres de la Société des Anciens Etudiants, représentée par son Président, M. Siegfried Horneffer. L'aide morale et matérielle que nous apportent ces deux sociétés sont pour nous un véritable réconfort.

Puisque nous avons le privilège d'avoir au milieu de nous le représentant du Gouvernement et celui de la Ville, le Président de la Société académique et le Directeur de la Bibliothèque publique, l'occasion me paraît excellente de vous entretenir brièvement d'un grand projet qui nous a occupés cet hiver: je veux parler de la rénovation, ou plutôt de la construction d'une nouvelle bibliothèque.

Grâce aux libéralités de la Société académique, MM. Peyrot et Bourrit, architectes, ont mis au point un projet très bien étudié, dont on peut exposer les grands traits. Une nouvelle bibliothèque, conçue selon les données les plus modernes de la technique, serait édifiée à front de la rue de Candolle, tout près de l'Université. Le bâtiment ancien, devenu vacant, servirait à l'extension des locaux universitaires. La Société Académique s'est déclarée

disposée à consacrer une part importante de la magnifique somme recueillie il y a deux ans à l'aménagement intérieur de cette bibliothèque. Au point de vue financier, on peut donc envisager sans trop d'inquiétude la réalisation de ce projet.

Ayant l'honneur de parler devant les représentants des autorités de l'Etat et de la Ville, je veux supplier ces messieurs, au nom de notre Université qui est en première ligne intéressée à l'agrandissement de la Bibliothèque aussi bien qu'à l'amélioration et à l'agrandissement de ses propres locaux, de nous accorder, sans trop tarder, cet édifice que, dans nos rêves, nous entrevoyons et que nous avons même vu en miniature sous forme d'une charmante maquette fort séduisante.

Je tiens à remercier les rapporteurs que vous allez entendre, et spécialement ceux qui, n'appartenant pas à l'Université, ont bien voulu témoigner leur attachement à notre *Alma Mater* en acceptant de faire partie des jurys de concours. Pour ne pas allonger cette séance outre mesure, je leur demande de ne pas se croire obligés de nous donner le texte entier de leur rapport, mais seulement d'en lire les parties essentielles. Ces rapports seront imprimés *in extenso* dans la plaquette consacrée au souvenir de cette journée.

Je tiens à excuser messieurs les professeurs qui ont manifesté leurs regrets de n'être pas au milieu de nous aujourd'hui, en particulier le secrétaire du Sénat, M. Paul-Edmond Martin, retenu à Berne par une commission. Il en est que d'autres devoirs ou la maladie retiennent loin de nous; nous leur adressons nos vœux de rétablissement et nos souhaits.

Je désire exprimer ma reconnaissance à mes collègues du Bureau du Sénat, que je suis obligé de déranger au moins une fois par semaine pour des séances de deux à trois heures, et qui m'aident de leurs conseils et de leur amitié. Grâce au bon esprit qui règne à nos séances, celles-ci, parfois longues et fastidieuses, ne sont jamais désagréables.

Deux mots à l'adresse du dévoué Secrétaire de notre Université, M. Archinard, qui supplée à mes nombreux

déficits d'ordre administratif, déficits que je connais bien mais auxquels je ne puis remédier à moi seul, malgré la meilleure volonté du monde.

A cet égard, je ne voudrais pas passer sous silence l'appui que m'apportent les assistants de mon Service hospitalier. Quand, aux charges très lourdes du rectorat, s'ajoutent un enseignement universitaire et la responsabilité d'un service d'hôpital de 160 lits, on a le sentiment d'avoir beaucoup de peine à accomplir ses triples devoirs de recteur, de professeur et de médecin. Auprès de MM. les Docteurs Ch. Saloz et Frommel, médecins adjoints de la Clinique médicale, et des Docteurs Eric Martin, chef de laboratoire, et Albert Du Bois, chef de clinique, auprès de mes cinq assistants internes, je trouve une aide précieuse et efficace, sans laquelle je ne pourrais mener à bien les grandes charges qui m'incombent. Que mes collaborateurs sachent que je reconnais leur dévouement et leurs efforts.

A ce propos, je voudrais vous dire en deux mots comment je conçois le rectorat.

Il me paraît anormal d'infliger à un professeur ce *pensum* qui dure deux années et qui est constitué par des tâches qu'il est parfois mal préparé à accomplir. Je me demande si la solution ne devrait pas être cherchée dans une augmentation des charges de la Commission administrative nouvellement créée, que préside M. le professeur Georges Werner et dont le trésorier est mon prédécesseur, M. le professeur Fehr. Cette Commission administrative a déjà fait de bon travail en déchargeant le recteur et le Bureau du Sénat, mais on pourrait peut-être lui donner plus de pouvoirs. Je sais que tout le monde ne partage pas cet avis, et qu'il peut paraître révolutionnaire, mais la question mérite d'être discutée.

Les ressources de notre budget de publicité décroissent chaque année et je crains fort que nous en apercevions bientôt les fâcheuses conséquences. M. Archinard et moi nous avons dû reviser nos contrats, en modifier plusieurs, en résilier beaucoup. Nous avons pour cela sollicité les avis de M. Henri Tanner, privat-docent à la Faculté des

sciences économiques et sociales où il enseigne précisément « la publicité moderne ». Grâce à ses conseils dont nous lui sommes bien reconnaissants, nous avons pu employer au mieux notre petit revenu.

Malgré les circonstances économiques actuelles, qui font la vie dure à beaucoup de nos élèves, malgré la difficulté qu'éprouvent nos jeunes diplômés à trouver une situation qui leur permette, non pas de gagner leur vie, mais seulement de ne pas mourir de faim, notre Université maintient ses effectifs. Elle a compté, au semestre d'hiver écoulé, 1084 étudiants réguliers contre 1144 l'an dernier, soit une diminution de 60 seulement; pour les auditeurs, la diminution est un peu plus forte: 111 inscriptions au lieu de 148, soit 37 de moins.

Deux mots de nos sociétés d'étudiants, en particulier des soirées et bals qu'elles ont organisés l'hiver dernier et auxquels elles ont bien voulu me convier. C'est souvent pour obéir au sentiment du devoir que j'ai accepté ces invitations; eh bien! j'en ai été récompensé par le plaisir éprouvé, tout particulièrement aux soirées théâtrales; la bonne tenue des acteurs, le choix très intelligent, intéressant et parfois même original des pièces représentées m'ont frappé. Peut-être trouvera-t-on qu'au point de vue universitaire ces soirées sont l'occasion d'un peu de dissipation, mais, pour l'apprentissage de la vie, il est, je crois, assez utile d'avoir joué la comédie!

Sous la direction de M. Hafner, un président énergique et tenace, la Société sportive a eu de multiples activités; elle a rendu et rend encore à nos étudiants des services qu'en tant que médecin je suis porté à estimer très haut; car quoiqu'on en ait dit, les médecins sont aussi un peu hygiénistes. Nous nous louons beaucoup de M. E. Bouffard, maître gymnaste plein de savoir et d'entrain, qui nous consacre avec générosité ses heures libres.

Vous avez eu le plaisir d'entendre et la joie d'applaudir notre orchestre universitaire que dirige avec compétence M. Hay, à qui vont tous nos éloges. Présidé par M. André Mercier, il a prouvé sa vitalité de la meilleure façon du monde en donnant, au cours de cette année, en l'église

de la Madeleine, plusieurs concerts consacrés à la musique du XVII^e siècle. Ces auditions de morceaux anciens plus ou moins oubliés et qu'on n'aurait pas eu l'occasion d'entendre autrement, représentent en même temps une manifestation artistique et une leçon de musicologie. Ce faisant, l'orchestre universitaire reste bien dans la tradition académique. Je remercie ces dames et messieurs de s'être fait entendre ici et d'avoir contribué à rendre notre séance moins morose et moins solennelle.

Mesdames les étudiantes et Messieurs les étudiants, je suis très heureux de vous avoir en face de moi un instant sans que vous me demandiez une signature, une intervention, une intercession ou un délai. Les délais!! Je suis assailli par les étudiants qui sollicitent des délais de paiement, et je suis persuadé que beaucoup ont agi par insouciance et imprévoyance. Je vous supplie de prendre vos précautions d'avance et de vous efforcer de vous conformer aux règlements. Ce que je dis là peut paraître dur à quelques-uns. S'il en est parmi vous qui, par leur imprévoyance, donnent un travail supplémentaire au Caissier, au Secrétaire et au Recteur, je sais bien qu'il en est d'autres dont les difficultés sont très grandes: famille ruinée, crédits bloqués, interdiction d'exporter de l'argent; tout cela constitue pour quelques-uns d'entre vous des complications que je ne méconnais pas. Faire respecter des règlements rigides, et sentir en même temps qu'ils sont parfois cruels pour ceux qui ne peuvent s'y soumettre, c'est un des devoirs les plus durs du recteur.

Ceci m'amène à vous parler de certaines institutions destinées à offrir aux étudiants nécessiteux des conditions d'existence acceptables: le Foyer des Etudiantes qui marche très bien et le Foyer des Etudiants de la rue de Candolle qui a de la peine à trouver son équilibre financier et que je recommande aux philanthropes qui sont nombreux, je l'espère, dans cette salle. Il a organisé à l'Université même un service de thé très agréable qui lui permet d'acquérir quelques petites ressources supplémentaires dont il a grand besoin.

L'Union internationale des Etudiants, qui siège à la rue Saint-Léger, Union créée il y a quelques années, a joui pendant longtemps d'une très grande aisance. L'idée des fondateurs était de procurer un terrain de rencontre, pour les étudiants de nationalités si diverses qui fréquentent notre Université afin de leur apprendre à se connaître et partant à se comprendre et à s'aimer. Ce n'est pas dans la ville des nations que nous pouvons sourire d'un tel programme. Cette idée nous est sympathique à tous. Malheureusement, pour l'Union comme pour le Foyer, les temps sont durs, et il est probable que les uns ou les autres vous recevrez un appel en faveur de ces utiles institutions.

Mesdames et Messieurs,

Je vous ai dit que je ne vous ferais pas un rapport, et je m'aperçois que je suis doucement en train de vous exposer les choses les plus saillantes survenues au cours du semestre d'hiver écoulé et du présent semestre d'été et de vous présenter, malgré moi, une énumération qui ressemble beaucoup à un rapport.

Je voudrais m'arrêter là. Il existe pourtant encore un certain nombre de faits importants à signaler. Vous m'en voudriez si je ne rappelais la mémoire de nos disparus, spécialement celle du professeur Duparc, décédé le 20 octobre 1932. Il a joué un si grand rôle dans notre maison qu'il a fallu, pour le remplacer, des remaniements considérables du programme d'études et procéder à plusieurs nominations; un rôle si important dans la science qu'aujourd'hui encore nous recevons des périodiques étrangers contenant des biographies de cet homme éminent. Je rappelle aussi les décès du Dr Auguste Collomb, excellent ophtalmologue, homme fort aimable et dévoué privat-docent à la Faculté de médecine, et de trois docteurs *honoris causa*, le professeur H. Sahli, de Berne, Virgile Rossel, juge fédéral, et le surintendant de l'Eglise Ferdinand Cisar.

Nous avons eu le regret d'enregistrer la démission, pour raisons d'âge et de santé, de MM. les professeurs

Edmond Pittard et Ernest Kummer; nous leur souhaitons une heureuse retraite et le rétablissement de leurs santés ébranlées.

Parmi les nouveaux maîtres qui sont venus nous apporter les forces dont nous avons besoin, signalons à la Faculté des sciences M. le professeur Kurt Meyer; à la Faculté de médecine, M. le professeur Adolph Franceschetti. M. Claudius Terrier a été nommé professeur ordinaire d'économie commerciale; M. le Dr Georges Bickel, professeur ordinaire de policlinique médicale et de clinique propédeutique; M. Paul Wenger, professeur ordinaire de chimie analytique; M. Paul Carry, professeur ordinaire de droit commercial; M. Antoine Velleman, professeur extraordinaire de langue et de littérature rhéto-romanes; M. le Dr Chéridjian, professeur ordinaire d'otorhino-laryngologie.

M. Alexandre Martin-Achard a été nommé chargé de cours pour l'étude de la propriété intellectuelle.

Les mandats de chargés de cours de MM. Louis Gielly, Serge Karcevski, E. Privat, Samuel Baud-Bovy, Louis Hamburger, René Gilbert et Pierre Besse, ont été renouvelés. J'en oublie peut-être et m'en excuse.

Je passe sur la liste des nouveaux privat-docents, sur celle des savants qui sont venus faire des conférences à notre Université et sur celle, plus considérable, des conférences données à l'étranger pas nos maîtres.

Je ne mentionne pas non plus les distinctions honorifiques qui ont été accordées aux professeurs de notre Université et signale seulement que la médaille d'or de la Société Linéenne de Londres a été décernée à M. le professeur Robert Chodat. Je passe aussi sur les cérémonies auxquelles l'Université a été représentée.

Vous allez entendre tout à l'heure les rapports concernant les prix universitaires. A cette occasion je vous demande d'accorder une pensée de reconnaissance aux fondateurs de ces prix et ce faisant, de ne pas oublier ceux qui, non moins bienfaisants, ont cherché à faciliter par des donations les travaux des étudiants. Citons en particulier les services que rendent à la Faculté de droit la Salle Eugène Richard et le Fonds Adrien

Lachenal; la première est une salle de travail, le second est destiné à faciliter la publication de travaux importants qui se font à la Faculté de droit.

Parmi les dons reçus cette année, mentionnons en première ligne le buste du professeur Paul Moriaud, exécuté par M. Jules Trembley et inauguré en une cérémonie à laquelle assistait M^{me} Paul Moriaud; un legs de 2000 francs de M^{lle} Laure Wartmann, en faveur de la Polyclinique médicale; un magnifique don anonyme pour la création de conférences internationales des sciences mathématiques; et enfin une somme de 26.000 francs, prélevée sur le produit de la souscription « Pour l'Université » et affectée, selon le vœu des donateurs, aux différents laboratoires de chimie.

Nos archives ont été collationnées, mises en ordre et en sûreté par les soins de MM. Paul-Edmond Martin et Frutiger.

Je vous signale qu'il vient de paraître un ouvrage consacré à l'Université. Rédigé par la plume habile de M. Albert Malche, aussi compétent que charmeur, abondamment illustré de photographies, dont quelques-unes représentant les édifices universitaires, sont plus belles que nature, ce volume constitue un volume intéressant et agréable. J'espère que les étudiants voudront se procurer ce souvenir de leurs années de jeunesse et j'invite tous les amis de l'Université à l'acheter; il est exposé dans le hall de l'Aula et ne coûte que 5 francs. Mesdames et Messieurs, cent sous! c'est donné, c'est pour rien! Achetez-le! Profitez de l'occasion!

Nous avons célébré cette année le dixième anniversaire du Sanatorium universitaire, le vingtième anniversaire de l'Institut des sciences de l'éducation, qui a suscité une intéressante publication de son directeur, M. P. Bovet, et le cinquantenaire de l'Ecole dentaire. Lors de ce cinquantenaire, nous avons appris des choses que beaucoup ignorent: notre Ecole dentaire a été la première du genre fondée en Europe. Dotée d'un bâtiment qui répond maintenant à toutes les exigences modernes, elle voit s'ouvrir devant elle le plus brillant avenir.

Le nouvel édifice qui contraste si heureusement avec les locaux de la rue de Lausanne occupés précédemment par l'Institut dentaire, me paraît bien illustrer la ligne de conduite que nous devons nous efforcer de suivre en matière de développement matériel: pas de médiocres replâtrages, pas d'agrandissements trop vite insuffisants, pas de réparations coûteuses et peu utiles. Au contraire, pour ménager les ressources de l'Etat, tenons aussi longtemps que possible dans nos locaux, contentons-nous de nos installations, puis lorsque le changement s'imposera, demandons une construction entièrement nouvelle bien adaptée aux besoins de la recherche et de l'enseignement et qui devra suffire pour longtemps.

Puisque nous en sommes aux jubilés, rappelons que l'an prochain nous fêterons le 375^{me} anniversaire de la fondation de l'Académie de Calvin. Nous comptons marquer cette date, non par de grandes festivités, mais par quelques cérémonies dont j'aurai à vous entretenir plus tard.

Dans le domaine des innovations et réorganisations, je désire signaler trois choses intéressantes à des degrés divers par les tendances qu'elles manifestent.

1. Nous avons toujours tenu le plus grand compte du désir d'économie exprimé par le Grand Conseil, par sa Commission des finances, et contre son gré, j'en suis persuadé, par M. le Président du Département de l'Instruction publique. Nous comprenons la situation de notre petit pays, la nécessité impérieuse de réaliser des économies, et nous nous sommes efforcés de tenir compte de cette nécessité chaque fois que l'occasion s'est présentée de réorganiser un enseignement, en particulier celui de feu le professeur Duparc, et celui du droit commercial. Ceci je le dis bien haut parce que le bruit a couru que l'Université s'opposait en principe à toute idée d'économie. Ce bruit est faux; nous comprenons l'urgence des économies, mais ne trouvons la possibilité d'en réaliser que lors de vacances de chaires.

2. Nous avons organisé des séries de conférences, en particulier à la Faculté des Lettres, sur l'évolution des

sociétés antiques, conférences données par neuf professeurs différents et suivies avec le plus grand intérêt par de nombreux auditeurs.

3. Enfin nous avons apporté quelques modifications au règlement de la Faculté de droit. Une importance plus grande a été accordée, dans l'appréciation des examens, aux travaux de séminaire et aux conférences. Pour le jugement de la valeur des élèves, on tient ainsi compte davantage du travail de l'étudiant et un peu moins de l'accumulation de notions mémorisées.

Ces petits changements marquent une évolution dans nos méthodes d'enseignement ; ils sont de nature à donner satisfaction partielle aux étudiants qui ont formulé des réclamations. Ce dernier terme sonne un peu durement ; il n'est peut-être pas le mot propre ; néanmoins il faut dire qu'à maintes reprises, lors de discours à des fêtes universitaires, dans des articles de revues ou des entretiens particuliers, nous avons eu l'écho d'un malaise qui règne chez un certain nombre de nos élèves, auxquels l'Université n'a pas apporté ce qu'ils en espéraient. Cet état d'esprit, s'il n'est pas très répandu, nous a d'autant plus frappés qu'il était celui de nos meilleurs étudiants. Il nous a amenés à nous préoccuper des questions ainsi posées par ceux pour lesquels en définitive nous existons. Le Bureau du Sénat a nommé une commission composée de MM. les professeurs Oltramare, Gampert et Rappard. Après enquête auprès des étudiants, M. Oltramare a rédigé un rapport qui a été envoyé à tous les professeurs, et qui a donné lieu en séance du Sénat à une discussion approfondie et intéressante.

Il ne s'agit pas, croyez-le bien, d'un «soviet» d'étudiants cherchant à imposer à ses maîtres une ligne de conduite ; mais tout au contraire d'étudiants bien disposés qui voudraient trouver à l'Université, dans les domaines moral, social et politique, des directives fermes, sans très bien se rendre compte que les professeurs cherchent à rester objectifs autant qu'il est possible et à respecter la liberté d'opinion de leurs élèves. On nous demande encore de modifier nos méthodes d'enseignement, et peut-être aussi, dans une certaine mesure, les relations

entre professeurs et étudiants. Reconnaissons-le, ces relations ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être. Le professeur, très chargé, très surmené, arrive dans la salle de cours, donne sa leçon, met son chapeau, prend son parapluie (à moins qu'il ne l'oublie) et s'en va. Les étudiants souffrent un peu de ce manque de contact personnel avec leurs maîtres ; ils voudraient connaître non seulement les notions qu'ils leur apportent, mais encore le fond de leur pensée ; ils voudraient pénétrer davantage dans l'intimité de leur personnalité. Je crois qu'ils n'ont pas tort et j'estime que mes collègues et moi comme eux nous devons tenir grand compte d'un désir très légitime qui nous honore.

D'autre part, nous avons eu cependant l'impression que quelques-uns des étudiants qui ont manifesté la désillusion que leur avait causée l'enseignement universitaire demandaient à l'*Alma Mater* des choses qu'elle ne pouvait pas leur apporter. Le malaise que manifeste notre jeunesse provient de l'état actuel du monde, des difficultés économiques, des troubles politiques, des fermentations sociales, d'un déclin de la moralité ; de toutes parts, nous sommes entourés de ténèbres qui nous empêchent de voir l'avenir. Dans les périodes tranquilles nous avons l'illusion que l'avenir nous appartient ; depuis quelques années, nous avons perdu cette illusion. Cela crée une instabilité angoissante chez les jeunes, une incertitude résignée chez les anciens ; la faute n'en est pas à l'Université.

Puisque tout évolue autour de nous, peut-être pourrions-nous envisager aussi quelques modifications de notre enseignement universitaire dans ce sens-ci : en supprimant les facultés, réaliser une université qui mériterait son nom, qui serait unique, où seraient enseignées les grandes disciplines, où seraient donnés de grands cours de philosophie, de lettres et de sciences ; et à côté de cette université il faudrait naturellement créer des instituts d'enseignement technique pour apprendre aux élèves à être à même d'exercer une profession dite libérale. Remarquez que ce projet de réforme, projet qui a l'air révolutionnaire, ne l'est pas tant que

cela. En l'adoptant, nous réaliserions ce qui se fait dans les collèges anglais et, pour prendre un exemple plus près de nous, au Polytechnicum à Zurich où, à côté des instituts professionnels, on répond au besoin d'une instruction générale puisque on y donne des cours de littérature et de philosophie qui, à première vue, n'ont pas grand'chose à faire avec les chaudières tubulaires ou les courants triphasés.

L'idée que je suggère est encore pour nous très utopique; il ne me paraîtrait pas désirable de chercher à la réaliser intégralement et à bref délai, mais elle peut amener à des modifications intéressantes de notre organisation universitaire. Remarquez que des instituts annexes rattachés à l'Université existent déjà: Institut des Sciences de l'éducation, Institut dentaire, etc. Pourquoi ne créerait-on pas aussi bien un institut pour la formation des avocats, pour celle des pasteurs et pour celle des médecins? Le problème est difficile à résoudre; il mérite d'être énoncé et examiné.

Comme je viens de le dire tout à l'heure, les étudiants qui nous ont fait part de leur malaise auraient voulu que l'Université leur apportât des directives impératives pour s'y soumettre, des vérités évidentes toutes faites qu'ils n'auraient plus eu qu'à accepter.

Je vous dirai très franchement, mes chers amis, que la vérité toute faite, la vérité absolue, nous la cherchons comme vous, nous la cherchons avec vous. C'est une bien grande illusion de croire que parce que nous avons vingt, trente ou quarante ans de plus que vous, nous possédons la vérité. C'est déjà très beau de sentir le devoir qu'il y a de chercher la vérité; c'est ce qui fait la grandeur de l'homme; la trouver, ce sera pour un monde meilleur. En vous disant que je l'espère, je tiens compte de votre souhait de connaître un peu mieux la pensée intime de vos maîtres.

